

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE
DU LUNDI 20 JUIN 2022 A 20.00 HEURES
A LA HALLE DE GYMNASTIQUE (COLLEGE)**

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 13 décembre 2021, (déposé au secrétariat municipal dès le 20 mai 2022).
- 2) Passation des comptes municipaux, exercice 2021.
- 3) Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 80'000.00 pour l'assainissement de l'éclairage public de la rue de La Planchette.
- 4) Discuter et approuver un crédit additionnel de CHF 45'000.00 pour l'assainissement du ruisseau du Crêt du Sapelot.
- 5) Discuter et approuver le nouveau règlement de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables.
- 6) Messages des autorités
- 7) Divers

Courtélary, le 20 mai 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL